



Nouvelle impulsion pour l'éducation au développement durable »

Invitée mardi par le **Comité 21** et le Club France Développement durable, Najat Vallaud-Belkacem a détaillé sa feuille de route pour l'éducation au développement durable (EDD) des jeunes.



© ra2 studio – Fotolia

Contenue dans la circulaire du 4 février, la feuille de route ministérielle a été élaborée à partir du bilan des actions déjà menées sur le terrain. « Il m'est apparu qu'on ne parlait pas de rien, mais beaucoup d'initiatives reposent sur la bonne volonté des enseignants et des rectorats. Ce n'est pas encore une politique publique impulsée d'en haut, dans toutes les académies, de façon harmonisée », explique la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Najat Vallaud-Belkacem demande à ses services et à toute la communauté éducative de se mobiliser autour de trois types d'actions.

Des actions qui visent à faire de l'EDD une politique transversale, intégrée à chaque discipline, à chaque école et établissement scolaire

Le **développement durable** sera intégré dans l'ensemble des **programmes des écoles** et des établissements d'ici 2020. « Le Conseil supérieur des programmes est en train de plancher sur ce sujet. L'**éducation au développement durable** doit trouver toute sa place dans les **nouveaux programmes** qui vont être rendus notamment pour l'école primaire et le collège », indique la ministre.

Chaque projet d'école ou d'établissement doit également comporter un volet consacré au **développement durable** d'ici à 2020. Le **développement durable** n'est pas qu'un enseignement, c'est également une expérience des réalités du terrain (produits bio dans les cantines scolaires, lutte contre le gaspillage...). Les écoles pourront s'engager dans des « démarches globales de **développement durable** » et candidater pour décrocher le label ministériel « E3D » qui récompense le travail accompli par la communauté éducative.

L'**EDD** doit être prise en compte dans la formation initiale et continue des enseignants et des personnels d'encadrement. « Nous avons rendez-vous avec toutes les ESPE (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation) au printemps pour faire en sorte d'harmoniser ce qu'elles ont à offrir en matière d'**éducation au développement durable**. Les formations académiques doivent également se développer », souligne la ministre.



[Visualiser l'article](#)

Des actions qui ont pour objectif de créer un effet d'entraînement, notamment en vue de la conférence des Nations unies sur le changement climatique

Il s'agit d'organiser, d'ici décembre 2015, au sein des collèges et des lycées, des simulations de négociations internationales sur le changement climatique. Expérimentées avec succès, elles sensibilisent de façon ludique les élèves aux enjeux des changements climatiques.

Des « éco-délégués » sont nommés dans tous les établissements scolaires. Ces délégués de classe, chargés du **développement durable**, sensibilisent leurs camarades et proposent des projets communs à l'équipe pédagogique.

Des débats seront organisés sur le changement climatique pendant la Semaine du climat, au moment de la Fête de la science, à l'automne. « L'**éducation au développement durable** n'est pas un "dressage", ce n'est pas imposer des bonnes pratiques aux élèves, c'est les amener, par leur réflexion, à devenir acteurs de leur environnement », estime Najat Vallaud-Belkacem.

Des actions aux effets pédagogiques bénéfiques à plus long terme

La création de « coins nature » – jardins ou mares pédagogiques, hôtels à insectes – est encouragée dans les écoles afin de sensibiliser les enfants à la nature, en leur apprenant, par exemple, l'impact des saisons.

Les « sorties nature » seront développées. Très bénéfiques pour l'apprentissage, les sorties scolaires se heurtent parfois à des lourdeurs administratives. « J'ai demandé à la directrice générale de l'enseignement scolaire, Florence Robine, de conduire un groupe de travail sur les sorties scolaires, et notamment les sorties nature, pour identifier les obstacles qui empêchent aujourd'hui leur développement, et trouver les leviers pour y remédier », insiste la ministre.

Pour chacune de ces actions, des outils pédagogiques sont disponibles sur le site Eduscol. Au sein des académies, des coordinateurs académiques pour le **développement durable** appuieront les écoles et établissements dans leurs démarches.